

Entraînement sportif (L1-L2-L3)

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Entraînement sportif

**Durée**
2 ans**Composante**
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La mention **Entraînement sportif de la licence STAPS** forme des étudiants capables d'analyser la performance sportive, d'encadrer des pratiquants et de concevoir des programmes d'entraînement adaptés à différents publics.

À l'issue de la formation, l'étudiant est en mesure de planifier, encadrer et évaluer des séances d'entraînement dans une ou plusieurs disciplines sportives, dans une logique de performance ou de développement personnel.

Cette formation s'inscrit dans une spécialisation progressive à partir de la L2 dans le champ des sciences du sport.

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Objectifs

Cette mention prépare les étudiants aux métiers liés à l'encadrement des pratiques sportives compétitives, particulièrement dans le champ du sport de haut niveau. A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'encadrer différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.

Savoir-faire et compétences

SAVOIR-FAIRE :

- Analyse des différentes dimensions d'une situation relative à la performance sportive d'une personne ou d'un groupe
- Élaboration et planification de programmes visant la performance d'une personne ou d'un groupe
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Entraînement en vue d'une performance en compétition
- Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques

COMPÉTENCES SPECIFIQUES :

- Analyse d'une situation relative aux différentes dimensions de la performance sportive d'une personne ou d'un groupe
- Élaboration et planification de programmes, visant la performance d'une personne ou d'un groupe
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Entraînement en vue d'une performance en compétition en mobilisant son expertise dans une ou plusieurs spécialités sportives
- Préparation physique : développement des capacités physiques générales et spécifiques

Mention Entraînement sportif :

Cette mention prépare les étudiants aux métiers liés à l'encadrement des pratiques sportives compétitives, particulièrement dans le champ du sport de haut niveau. A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'encadrer

différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.

Les + de la formation

La mention Entraînement sportif prépare les étudiants aux métiers liés à l'encadrement des pratiques sportives compétitives, particulièrement dans le champ du sport de haut niveau.

A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'encadrer différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.

Un parcours d'excellence « **préparation aux concours et recherche** » :

Ce parcours initié en L1 se poursuit en 2ème et 3ème année de licence. Ce parcours offre une formation culturelle et scientifique d'excellence destinée à accueillir des étudiants particulièrement motivés et performants. Il prépare spécifiquement aux concours les plus exigeants, notamment celui du département "Sciences du sport et de l'éducation physique" de l'École Nationale Supérieure de Rennes. Ce concours, véritable marqueur d'excellence académique, destine les étudiants à la recherche fondamentale ou appliquée, l'enseignement secondaire ou universitaire, l'agrégation ou d'autres concours de la fonction publiques. Il vise à développer une appétence pour la recherche et une réflexion approfondie sur les enjeux scientifiques du champ STAPS. Ce parcours permet d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet d'orientation, en les préparant à l'ensemble des concours et perspectives accessibles à partir d'une licence STAPS.

Organisation

Organisation

2 ans de formation organisés sur 4 semestres (2ème et 3ème année de Licence).

La formation est organisée en blocs de connaissances et compétences (BCC)

BCC 1 - Évaluer les capacités technico-tactiques et physiques d'un public sportif.

BCC 2 - Concevoir un cycle de séances d'initiation, d'entraînement et de préparation physique dans différentes APS.

BCC 3 - Animer une séance d'initiation, d'entraînement et/ou de préparation physique d'une APS

BCC 4 - Se professionnaliser

Stages

Stage : Obligatoire

3 Stages professionnels obligatoires : 1 en deuxième année de Licence (semestres 4) et 2 en troisième année de Licence.

Admission

Conditions d'admission

EN LICENCE 2 OU 3

Vous avez validé une L1 ou L2 Mention STAPS et vous souhaitez poursuivre (sans réorientation) votre cursus en licence 2 ou 3 :

- Vous êtes de l'université de Lille : Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.
- Vous venez d'une autre université : A partir de mi-juin, demandez la validation de vos semestres acquis en licence dans une autre université française via la plateforme de transfert arrivée.
- Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalent à un Bac+1 et/ou Bac + 2.
- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

• Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) :
veuillez prendre connaissance des modalités d'admission
sur [🔗 https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/
individuel/](https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/)

Et après

Poursuite d'études

Après la licence, vous pouvez :

- Continuer en master STAPS EOPS, celui-ci dispose d'un très fort taux d'insertion professionnel.
- Vous diriger vers un master Recherche.
- Vous présenter à un concours d'entrée : concours de pompiers par exemple.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités :

Milieu associatif ou fédéral, fonction territoriale et fonction publique, secteur commercial privé...

Exemples de métiers :

- Entraîneur sportif
- Préparateur physique
- Professeur de sport
- Cadre sportif
- Conseiller technique
- Agent territorial des APS
- Directeur technique dans des fédérations, au CREPS et au Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la vie associative.

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : <https://odif.univ-lille.fr>

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Flavien Orange-Levet

✉ flavien.orangelevet@univ-lille.fr

Contact administratif

Coralie Cleenewerck

✉ coralie.cleenewerck@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Frederic Daussin

✉ frederic.daussin@univ-lille.fr

Autres contacts

UFR3S

Département des Sciences du sport et de l'éducation physique

Lieu d'enseignement : Ronchin

Métro : Porte de Douai

Responsables pédagogiques :

Frédéric DAUSSIN

✉ frederic.daussin@univ-lille.fr

Yohan ROUSSEL

✉ yohan.rousseau@univ-lille.fr

Contact administratif :

✉ fssep-scolarité@univ-lille.fr

03.20.88.73.50

Lieu(x)

📍 UFR3S - SSEP

Campus

🏠 Campus Santé

En savoir plus

UFR3S - Département Sciences du sport et de
l'éducation physique - SSEP

<https://ufr3s.univ-lille.fr/departement-ssep>